Pour notre village

Le Mot du Président

Permettez-moi tout d'abord, au nom de tous les bénévoles de notre association, de vous présenter mes meilleurs voeux pour 2014.

Tout au long de l'année 2013, vous nous avez manifesté votre sympathie et avez été nombreux à nous envoyer vos remarques et encouragements, témoignant de l'intérêt que vous portez à notre commune.

2014 sera marquée par les élections municipales, avec le choix d'une nouvelle équipe, avec un **nouveau mode de scrutin**.

Vous serez amenés à voter **pour une liste** : plus question de panachage, de rature ou de rajout, ce qui rendrait votre bulletin nul, c'est à dire non comptabilisé et inopérant pour l'élan que vous voulez donner à notre village.

Notre association soutiendra la liste **"Bouvignies avec vous"** menée par Marc Leopold, regroupant des femmes et des hommes de bonne volonté, de diverses sensibilités, désireux de promouvoir une vraie politique généreuse, ambitieuse, dynamique pour Bouvignies, dans le souci du respect de la ruralité et de tous les citoyens de notre village, sans discrimination.

Et nous savons pouvoir compter sur vous.

François Corion
Président de l'association

Cantine-garderie, quoi de neuf ?

Depuis le temps que ce projet mijote, parents et enfants pouvaient espérer qu'il verrait le jour avant la fin du mandat de l'équipe municipale sortante.

Depuis près de quinze ans, les Bouvigniens espérent de meilleures conditions d'accueil pour les enfants du village et soutiennent le personnel de la cantine-garderie dans ses justes revendications pour de meilleures conditions de travail.

En 2008, réélue, l'équipe municipale confirmait ses promesses de campagne : une nouvelle cantine en perspective, tout comme le dossier de la nouvelle salle polyvalente !

Nous voici en 2014 et la situation perdure avec des locaux bruyants et inadaptés, qui nécessitent plusieurs services, entraînant pénibilité pour le personnel et énervement pour les petits Bouvigniens.

Dans d'autres communes, un mandat municipal suffit pour mener à bien plusieurs projets. Mais à Bouvignies, deux mandats n'auront pas suffit pour qu'aboutisse ce seul chantier, pourtant attendu par les familles.

« Le montage d'un dossier est complexe », nous dit-on, *« il faut attendre des subventions qui ne viennent pas »*, renchérit-on.

Ne devrions-nous pas plutôt nous interroger sur la volonté et les compétences de l'équipe en place ?

Association Bouvignies Demain
149 rue des Pronelles
59870 BOUVIGNIES
www.bouvigniens.org
Janvier 2014 - IPNS

Bouvignies, le 31 décembre 2013

François Corion
Président de Bouvignies Demain
149, rue des Pronelles
59870 Bouvignies
06.05.19.64.00

Objet : Restauration du chéneau du clocher de l'église

M. le Maire de Bouvignies,

Mmes et MM. les Adjoints,

Mmes et MM. les Conseillers Municipaux

Nous avons pu constater avec une grande satisfaction que nos remarques concernant les détériorations du chéneau du clocher de l'église avaient été prises en compte (détériorations dues aux déjections de pigeons, mais aussi dues aux intempéries).

Nous espérons que ces rénovations pourront être menées à bien dans le respect de ce patrimoine cultuel et culturel que constitue notre église, tant dans le choix des matériaux que dans les dispositions prises contre les volatiles indésirables : pourvoir le chéneau de dispositif anti-volatiles assurerait sans doute une partie de la pérennité des travaux entrepris.

Nous sommes toujours disponibles pour une rencontre avec Monsieur l'Adjoint aux Travaux et avec les acteurs de la défense du patrimoine (association Bouvignies Hier et Aujourd'hui, représentants de la paroisse des 12 clochers, ...)

Sachant compter sur votre souci de sauvegarde du patrimoine de tous les Bouvigniens et Bouvigniennnes pour cette figure emblématique qu'est notre clocher, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, l'expression de nos respectueuses salutations.

Reçu le 02/01/2014.

MAIRIE DE BOUVIGNIES (NORD)

François Corion,
Président de Bouvignies Demain

Notre église, un patrimoine à protéger

Dans les dernières décennies, l'église de Bouvignies, dont la tour date du XVIIe siècle, a connu plusieurs rénovations.

Dans les années 60, la flèche de l'église, qui était la plus haute de la Pévèle, est démontée et remplacée par une toiture sans caractère, faisant perdre à notre église sa singularité, véritable atout pour faire classer le bâtiment par les Monuments historiques. Ce classement aurait pu nous faire bénéficier d'aides pour l'entretien et la restauration et aurait constitué une source d'économie pour la commune tout en accentuant la notoriété du village et en favorisant l'activité liée au tourisme.

Les années 90 voient les vieux abat-sons faits de chêne revêtu de zinc, remplacés par des éléments en PVC. Puis l'on constate que les eaux pluviales s'écoulent au pied du bâtiment le mettant en péril d'autant que les tombes proches fragilisaient le sous-bassement de la construction. S'ensuit donc la réfection de la toiture pour mettre "Hors d'eau" l'édifice. Las, les gouttières s'avèrent sous dimensionnées pour absorber l'eau pluviale et l'humidité perdure.

De nouveaux vitraux sont posés. Puis des antennes sur la tour du clocher mais toujours ce fléau constant : les pigeons et leurs déjections acides qui rongent le zinc et bouchent les chéneaux.

Conclusion : l'intérieur du bâtiment a été fortement endommagé par tous les problèmes d'humidité, les murs sont rongés par endroit par le salpêtre malgré les efforts et la bonne volonté des bénévoles qui veillent à l'entretien de notre église.

Aujourd'hui : le chéneau de l'église devrait être, un peu tardivement, complétement rénové. Toute la communauté, chrétienne et laïque, peut s'en réjouir. Si cette réfection avait eu lieu plus tôt, la corniche ne serait pas par endroit complétement défectueuse. Nous connaissons le grand professionnalisme du couvreur retenu, un artisan bouvignien, et nous sommes persuadés qu'il assurera les travaux dans le respect de ce bâtiment emblématique de Bouvignies.

Il faut se pencher sur un entretien régulier de notre patrimoine afin d'éviter des travaux d'urgence qui s'avèrent beaucoup plus coûteux.

Pourquoi ne pas mener aussi une réflexion pour repenser comme dans d'autres communes son utilisation tant cultuelle que culturelle ?

La pérennité du patrimoine en dépend pour une bonne partie.

Restez connectés avec www.bouvigniens.org

Logements insalubres

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le logement insalubre existe à Bouvignies et cette situation nous interpelle beaucoup.

Certains propriétaires ne respectent malheureusement pas leurs obligations à l'égard de leurs locataires. Nous travaillons donc avec les différents organismes publics et associatifs compétents (ARS, PACT, InVS) et multiplions les efforts pour soutenir et aider les locataires concernés. La dignité de chacun et son droit à un logement salubre doit être respecté.

Si vous êtes locataire et si vous pensez que vos droits ne sont pas respectés, privilégiez le dialogue avec votre propriétaire qui a le devoir de respecter la loi. Il est souhaitable d'appuyer tout échange oral d'un courrier détaillant les difficultés et problèmes rencontrés.

Vous pouvez également contacter Claudine Rime au 03 27 91 21 79

Bienvenue 2014 !

Pour fêter dignement (quoique déjà tardivement) la nouvelle année, vous êtes cordialement invités à venir assister, le vendredi 31 janvier à 19h00, à la cérémonie des vœux du Maire, qui se déroulera à la Mairie.

Si étrangement vous n'avez pas reçu d'invitation, vous pourrez en trouver une à imprimer sur notre site www.bouvigniens.org.

Quotidien municipal

Rendez-vous en Mairie ? Ecrivez toujours...

A l'occasion d'un récent conseil municipal, les Bouvigiens présents ont pu entendre un adjoint au maire, presque la main sur le cœur afin de mieux attester de sa bonne foi, affirmer que *« toutes les demandes de rendez-vous »* étaient honorées par Monsieur Le Maire ou au moins l'un de ses adjoints.

Nous aurions aimé le croire. Et nous avons donc écrit pour solliciter des entrevues sur les différents sujets dont nous vous entretenons régulièrement, pour recueillir le point de vue de la municipalité tout autant que pour porter auprès des élus la parole de nos concitoyens.

Pour évoquer le PLU et la question des réserves incendie.

Pour en savoir davantage sur la réfection du chéneau du clocher de l'église (cf. page précédente).

Pas un courrier de réponse, pas un courriel, pas un appel téléphonique. Juste un silence abyssal...

Et les engagements alors ? Et le dialogue ?

« Paroles, paroles, paroles… » dit la chanson...

Et encore, s'il ne s'agissait que des requêtes de **Bouvignies Demain**, mais plus d'un Bouvignien a eu à souffrir de ce mutisme chronique !

Ça se soigne Docteur ? Oui dans les urnes, le 23 Mars !

Responsable de la publication :
François Corion, Président de l'association Bouvignies Demain

Ont participé à la réalisation de cette publication, par ordre alphabétique :
Alain Steux, Christian Van Agt, Claudine Rime, François Corion, Jérémy Foulon, Marc Leopold, Marie-Jeanne Rzepecki, Monique Steux.

Pour toute question : redaction@bouvigniens.org

Paysage régional

Et si vous plantiez un saule têtard ?

Le saule têtard, qui doit son nom à sa forme qui rappelle celle d'un jeune batracien est un arbre gourmand en eau typique de notre région, qui pousse de préférence en milieu humide, près d'une mare ou d'un fossé. Avec l'âge, des cavités apparaitront sur son tronc, offrant un abri aux passereaux et aux chouettes.

Le **Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut** a mis en place des programmes de plantation, de taille et de restauration qui ont permis, sur dix ans, de planter 6000 arbres et d'en restaurer 3000.

Cette année, le Parc distribuera aux amateurs quelques 600 perches de 3,50 m de haut à planter tous les dix mètres, si possible en bordure de fossés. L'arbre prendra forme en 4 ans puis nécessitera un léger entrtetien tous les 7 ans.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avant le 10 février avec François Carlier (PNR) au 03 27 19 19 78 ou par mail en écrivant à f.carlier@pnt-scarpe-escaut.fr.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE